

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze

Le vendredi 20 juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Lanvollon se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément à l'article L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Sous la présidence de Monsieur Arsène NICOLAZIC, Maire

Etaient présents :

Monsieur Dominique PRIGENT, Monsieur Alain SAPIN, Madame Patricia MARTIN, Monsieur Pascal LACROIX, Madame Sandrine NIVET adjoints,

Madame Roselyne DESCAMPS, Monsieur Pierre GLO, Monsieur Stéphane GOUTIERS, Monsieur Evence LE GOAS, Madame Marie-Françoise LIMPALAER, Madame Florence QUATTRIN, Madame Estelle GUYOT, Madame Marie-Annick THOMAS, Monsieur Christian TRILLA, Madame Jocelyne LALLES, Madame Monique LE VOGUER, Monsieur François MORVAN, conseillers municipaux.

Monsieur Jean-Louis CONAN était absent.

Le maire ayant ouvert la séance, a déclaré Monsieur Jean-Louis CONAN installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Puis il a été procédé, en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur Stéphane GOUTIERS a été désigné pour remplir cette fonction.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2014
2. Désignation des délégués à l'élection sénatoriale
3. Tirage au sort des jurés d'assises
4. Nomination des représentants aux commissions intercommunales
5. Syndicat départemental d'énergie : viabilisation du lot restant rue de la Boissière
6. Désignation d'un référent de la charte pour la gestion de l'eau

Déclaration du Maire

Le nouveau conseil municipal est installé depuis bientôt 3 mois. Au cours de cette période, les élus se sont réunis trois fois. Ces réunions se sont déroulées dans une atmosphère tendue et hostile.

Monsieur Jean-François Turban, colistier de Monsieur Morvan, m'a remis sa démission le 11 juin dernier.

Comme le prévoit l'article L 270 du code électoral, j'ai contacté Monsieur Bruno Le Poulard, candidat figurant en 5^{ème} position sur la liste.

Monsieur Le Poulard a refusé d'intégrer le conseil municipal et présenté sa démission le 13 juin.

Je ne souhaite pas commenter les raisons qui ont dicté leurs décisions, la presse en a fait écho.

Je me suis rendu ce même jour au domicile de Madame Geneviève Desoutter, candidate placée en 6^{ème} position sur la liste.

Madame Desoutter a remis en mairie sa démission pour convenances personnelles le 18 juin.

Monsieur Jean-Louis Conan, arrivant en 7^{ème} position sur la liste, a été averti par courrier de son installation dans le conseil municipal.

Bien que la majorité ne soit pas impactée par ces démissions en cascade, je regrette cette situation qui crée une incompréhension et un émoi au sein de la population lanvollonnaise.

Je demande un apaisement au sein de notre assemblée délibérante et un retour à un climat propice à la réflexion et au travail dans la sérénité.

Le temps de l'amertume et de la déception doit faire place à celui du travail en commun. Les Lanvollonnais nous ont élus pour les servir et cela doit rester notre seul objectif.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2014

Concernant les rythmes scolaires, Madame Lallès souhaite qu'il soit précisé qu'elle a demandé si les communes extérieures à la communauté de communes participeraient aux frais et pas seulement les communes sans école.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 6 juin 2014

2. Désignation des délégués à l'élection sénatoriale

Voir procès-verbal dédié affiché à la porte de la mairie.

3. Tirage au sort des jurés d'assises

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, il convient de tirer au sort des noms figurant sur les listes électorales en vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises.

En application des articles 259 et 260 du code de procédure pénale, il convient de tirer au sort 3 noms sur la liste générale.

Ont été désignés :

Madame Danièle ROLLAND épouse MORICE résidant 12 rue des Fontaines à Lanvallon

Madame Edith MORO épouse BERTON résidant rue de la Boissière à Lanvallon

Monsieur Stéphane PRONO résidant 9 rue Maéziou à Lanvallon

4. Nomination des représentants aux commissions intercommunales

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance de conseil municipal du 6 juin dernier il a demandé à chaque conseiller de se positionner sur les commissions et sous commissions communautaires.

Le Conseil Municipal acte les participations suivantes :

Commission Jeunesse	Animation Jeunesse et Sports	ALSH	Subventions aux associations	Suivi de la réforme des rythmes scolaires	Petite enfance
titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :
P MARTIN	P MARTIN	C TRILLA	S NIVET	P MARTIN	F QUATTRIN
titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :
S GOUTIERS	S NIVET	S GOUTIERS	MA THOMAS	S GOUTIERS	E GUYOT

Commission Aménagement de l'Espace et Projet Territorial	
titulaire :	titulaire :
E LE GOAS	A SAPIN

Commission Développement Economique et emploi	Tourisme	Développement économique
titulaire :	titulaire :	titulaire :
A NICOLAZIC	R DESCAMPS	A NICOLAZIC
titulaire :	titulaire :	titulaire :
P LACROIX	E GUYOT	P LACROIX

Commission Environnement	Eau	AC et ANC	Déchets ménagers	Energies
titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :
D PRIGENT	D PRIGENT	D PRIGENT	D PRIGENT	P LACROIX
titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :
F MORVAN	F MORVAN	F MORVAN	P GLO	P GLO

Commission Solidarités	Coopération Décentralisée	Transport à la Demande	Insertion
titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :
S NIVET	E GUYOT	C TRILLA	R DESCAMPS
titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :
MA THOMAS	MA THOMAS	F QUATTRIN	S GOUTIERS

Commission Urbanisme et habitat	Urbanisme - PLU - Loi ALUR	Habitat - Logement Social	Création d'une aire d'accueil des gens du voyage
titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :
A NICOLAZIC	A NICOLAZIC	S NIVET	D PRIGENT
titulaire :	titulaire :	titulaire :	titulaire :
E LE GOAS	D PRIGENT	P GLO	E LE GOAS

Commission Travaux et Infrastructures	
titulaire :	titulaire :
E LE GOAS	P LACROIX
Commission Culture	
titulaire :	titulaire
R DESCAMPS	R DESCAMPS
titulaire :	suppléant
E GUYOT	MF LIMPALAER

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)	
titulaire :	suppléant
P LACROIX	F MORVAN

5. Syndicat départemental d'énergie : viabilisation du lot restant rue de la Boissière

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de viabiliser le lot restant rue de la Boissière.

Considérant les crédits disponibles à l'opération n°41 – divers travaux- du budget principal de la commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE le projet d'extension du réseau basse tension pour la desserte en électricité de la parcelle B 1175 située rue de la Boissière à Lanvollon.

APPROUVE le versement au syndicat départemental d'énergie, maître d'ouvrage des travaux, d'une contribution de 3 627 €.

6. Désignation d'un référent de la charte pour la gestion de l'eau

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de désigner un référent communal à la charte pour la gestion durable de l'eau.

Monsieur le Maire propose la candidature de Evence LE GOAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

DESIGNE Evence LE GOAS référent de la charte communale et intercommunale pour une gestion durable de l'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 55 minutes.